

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**  
**DELIBERATION N°17/03/2025-41**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le  
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 3 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 25

**Étaient présents :**

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,  
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MME Emmanuelle NIOCEL-JULHES, MM. Yannick MOURET, Marc POUUNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROISSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,  
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,  
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

**Absents excusés :**

MMES Maryline VICARD, Marine NEGRE, Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **25 MARS 2025** et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025.

Le présent extrait a été transmis le **24 MARS 2025** à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AR N° 57 SITUEE 16 PLACE D'ARMES (ANCIEN TRESOR PUBLIC) A LA SAS LA PIERRE DES 3 COMMUNES**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Jean-Luc PERRIN

Par délibération N°31/05/2021-94 la Commune a conventionné avec AGORA STORE afin de s'inscrire dans une démarche de gestion dynamique de son patrimoine, en permettant la vente de biens immobiliers aux enchères.

La parcelle cadastrée section AR N° 57 située au 16 place d'Armes, a été proposée à la vente par voie d'enchères en ligne, précédée d'une large publicité locale et nationale.

Au vu du bilan de fin de vente, l'offre de la SAS LA PIERRE DES 3 COMMUNES d'un montant de 65 336 € net vendeur constitue l'offre la mieux disante.

Cette parcelle d'une superficie de 232 m<sup>2</sup> est située en zone Uap. Elle se compose d'un immeuble à usage mixte.

Cette parcelle a fait l'objet d'une estimation par le Pôle d'évaluation domaniale.  
Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée section AR N° 57 appartenant à la Commune de Saint-Flour au prix de 65 336 € net vendeur à la SAS LA PIERRE DES 3 COMMUNES.**

- **PRECISE que l'ensemble des frais afférents à cette transaction seront à la charge de la SAS LA PIERRE DES 3 COMMUNES.**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents liés à cette cession.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,

Florie PAROU

Parcelle cadastrée section AR N° 57



Parcelle cadastrée section AR N° 57



**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** lundi 24 mars 2025 16:46  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-41

## ***':. Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-41, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250324-17-03-2025-41-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 17-03-2025-41

Objet : Cession de la parcelle cadastrée section AR N.57 située 16 Place d'Armes (Ancien Trésor Public) à la SAS LA PIERRE DES 3 COMMUNES

Date de décision : 24/03/2025

Date de transmission : 24/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine / 3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>